



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2023

Lieu : maison des Associations de Vincennes en salle Paul Rumeau, 41 rue Raymond du Temple.

Le Président ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Il transmet les meilleurs vœux de M. Régis Tourne, Adjoint au Maire chargé des Sports ainsi que les excuses de ce dernier pour ne pouvoir assister à l'AG.

43 des 81 membres 2022 sont présents ou représentés.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Adoption du PV de l'AG du 14 janvier 2022 ;
- rapport moral et sportif sur l'exercice 2022 ; vote ;
- bilan financier : présentation des comptes de l'exercice 2022 ; vote ;
- présentation du budget prévisionnel 2023 ; vote ;
- présentation du projet 2023 ; vote ;
- changement du nom de l'association ; vote ;
- renouvellement du Comité Directeur : présentation des candidats et vote.

Adoption du procès-verbal de l'AG précédente

Il demande à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de la précédente AG qui a été envoyée aux membres par courrier avec le rappel de convocation.

Vote.

L'assemblée adopte le compte-rendu à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport moral et sportif de l'exercice 2022

Le Président présente le rapport moral de l'exercice 2022 en insistant sur le fait que tous les événements prévus ont pu se tenir comme prévu : coupe des amis, cinq Open Airshot Vincennes, le week-end au domaine de Vaugouard, 7 tours du challenge Ile de France, championnat départemental du Val de Marne, soirée apéro et golf de nuit à Lésigny et deux tours de la Ucup. Il se réjouit du fait que les perturbations liées au Covid semblent derrière nous. Il rappelle que le club fait de son mieux pour organiser les événements dont il a la responsabilité en assurant la sécurité maximale et en procédant aux contrôles administrativo-sanitaires nécessaires lorsque ceux-ci sont obligatoires.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

L'année 2022 a été marquée par la crise énergétique qui représente un défi collectif que les associations vincennes ont relevé en faisant preuve de solidarité avec la mairie qui leur avait demandé de participer à l'effort de sobriété énergétique. Airshot Vincennes s'est montrée solidaire en renonçant à son dîner annuel en salle Maurice Tepaz initialement prévu fin octobre afin de ne pas alourdir la facture énergétique de la mairie qui était en train d'exploser.

1. Effectifs, compétitions rencontres sportives et loisir

Le Président constate que les effectifs qui ont connu une chute brutale en 2020 sont en train de se stabiliser autour de 80 membres (81 en 2022, 82 en 2021, 84 en 2020, 95 en 2019 et 92 en 2018). Il indique qu'il serait utile d'envisager une opération de recrutement qui tire les leçons des opérations passées et intègre notamment le fait qu'une majorité des licences de statut indépendant sont renouvelées automatiquement par la FFG le 15 décembre.

La même tendance est observée pour la participation aux compétitions organisées par le club. Pour la coupe des amis et les 5 compétitions Open Airshot Vincennes, la participation moyenne est restée à 21 par événement comme en 2021 alors qu'elle était à 22 en 2020.

Le Président rappelle que le club a participé à la première division du challenge Ile de France et a été autorisé à participer à deux tours de la Ucup en fin d'année.

Il constate que le club n'arrive pas à réunir 10 joueurs pour constituer une équipe performante lors de chacun des 7 tours du challenge et que la relégation en 2^e division fut certaine dès le 5^e tour. Le comité directeur a alors décidé de reporter l'effort financier dédié aux équipes sur la participation à deux tours de la Ucup. L'expérience a été concluante : ce championnat nécessite des équipes de 5 personnes, ce qui convient mieux au club. Nous avons terminé 2 fois dans les 5 premiers ce qui est un très bon résultat compte tenu du fait que les 12 premières équipes du classement final sont invitées à la finale qui se dispute à Roissy.

Le championnat départemental du Val de Marne 2021 qui avait été reporté pour cause d'intempéries s'est disputé à Marolles à la même date que le deuxième tour du challenge Ile de France. De ce fait, le club y était peu représenté. L'édition 2022 s'est disputée à Ormesson, le premier samedi d'octobre et le club a fini à la cinquième place du classement par équipes.

Un challenge départemental des associations municipales s'est disputé début décembre sous la forme d'une rencontre inter-municipalités à Ormesson. Un questionnaire mis en place par le club a permis de constater que seul deux joueurs étaient motivés, nous n'avons donc pas inscrit d'équipe pour cette rencontre.

Le championnat du club (match play sans coups rendus) s'est déroulé sans difficulté jusqu'à la finale qui n'a pu être disputée. Celle-ci sera disputée sans report possible à l'occasion de la coupe des amis 2023.

Le week-end 2022 à Vaugouard a permis de reprendre la tradition des week-ends. Le nombre de participants a été faible en partie parce que la configuration choisie était qualitative mais coûteuse bien qu'une participation d'Airshot de 1100 € y avait été consacrée.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Enfin, après plusieurs séances de préparation et l'achat du matériel nécessaire, le club a organisé une première séance de golf nocturne le 17 septembre à Lésigny. L'expérience a été très appréciée de la quinzaine de participants.

2. Tarifs, cotisations, sponsors et calendrier

Le tarif de base comprenant l'ensemble cotisation + licence a été maintenue à 130€ en 2022 malgré les augmentations de la licence.

Depuis les adhésions 2022, les adhérents peuvent également souscrire à la carte Golfy à un tarif environ 60% inférieur à celui du tarif public. Les demandes sont disponibles uniquement avec l'adhésion au club.

Les participations des joueurs pour les épreuves par équipe étaient à 35 € pour la participation au challenge d'Ile de France.

Pour les compétitions individuelles Open Airshot Vincennes et la coupe des amis, le tarif moyen reste également à 50 euros pour les membres et passe à 110 € pour les non membres (sauf pour la coupe des amis où les deux sont au même tarif).

Le Président remercie la mairie de Vincennes qui a attribué au club une subvention de fonctionnement de 500 Euros et TLBGolf qui nous a offert des lots en complément des achats que nous avons effectués chez lui.

3. Actions sur la commune de Vincennes

Airshot Vincennes a participé à la journée des associations et à la journée des sports.

Le président revient sur l'activité fitness golf gymnase Georges Serre le lundi soir de 20h30 à 22h30 hors vacances scolaires. Les objectifs d'aménagement (armoire, tapis de practice, divers matériels de fitness) ont été atteints et permettent l'activité fitness golf tel qu'envisagé il y a deux ans.

Le dîner annuel du club en salle Tépaz, mis en place en 2019 pour fêter les 20 ans du club, a été annulé par solidarité avec l'effort de sobriété énergétique demandé aux clubs de la ville. Le président en profite pour remercier chaleureusement la municipalité pour l'accès au gymnase, à la salle Tépaz du parc des sports, aux salles de réunion de la maison des associations et aux manifestations organisées par la municipalité comme la journée des associations.

Vote

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Rapport financier de l'exercice 2022

La trésorière présente le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2022.

COMPTE DE RESULTAT			
CHARGES			
60 - Achats			17 716,66 €
6010	- Vetements du club	402,00 €	
6020	- Fournitures consommables	9 620,66 €	
		1 566,89 €	
		3 333,50 €	
6050	- Autres équipements	1 257,35 €	
6060	- Equipements pédagogiques	1 140,00 €	
6070	- Matériels, travaux	396,26 €	
	- autres (dont buvette)		
61 - Autres charges externes - Services extérieurs			315,06 €
6100	- Abonnement	129,00 €	
614	- Charges locatives et de co-propriété		
615	- Entretien, réparations, maintenance		
6160	- Primes d'assurances	186,06 €	
618	- Documentation, colloques, séminaires, conférences		
62 - Autres services extérieurs			579,81 €
621	- Honoraires, Personnel extérieur à l'association		
623	- Publicité, relations publiques, manifestations		
6251 6251 et 55	- Déplacements		
6256 6256 et 57	- Missions, réceptions (restaurant, hôtel...)	210,40 €	
6260	- Frais postaux et télécommunications		
627	- Frais bancaires et assimilés	369,41 €	
	- Autres (stages, formation ...)		
63 - Impôts, taxes et versements assimilés			0,00 €
631 et 635	- Envers l'administration des impôts		
6260	- Envers d'autres organismes		
64 - Charges de personnel			0,00 €
6411 et 13	- Rémunérations du personnel salarié		
645	- Charges sociales		
6414	- Défraiements adhérents compétiteurs		
6414	- Défraiement encadrement et structure		
65 - Autres charges de gestion courante			5 525,60 €
651	- Redevances pour brevets, licences, SACEM ...	625,00 €	
6571	- Bourses accordées aux usagers		
658	- Pourboires, dons ...		
6586	- Cotisations reversées	4 000,60 €	
		900,00 €	
6586	- Arbitrage		
6586	- Engagements (Fédération...)		
66 - Charges financières			0,00 €
661	- Charges d'intérêts		
667	- Charges nettes sur cession de valeurs mobilières		
668	- Autres charges financières		
67 - Charges exceptionnelles			0,00 €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements			0,00 €
			24 137,13 €
			24 137,13 €

COMPTES DE RESULTAT (suite)				
PRODUITS				
70 -	Vente de produits finis, prestations de service, marchandises			9 910,00 €
701	- vente produits finis		425,00 €	
706	- Prestations de services		10 777,00 €	
707	- vente de marchandises			
708	- autres produits des activités annexes (dont buvette...)			
709	- Rbt annulation prestations et rabais, remise, ris		-1 292,00 €	
74 -	Subventions			2 000,00 €
	Fonctionnement			
	- état	<i>Aides à l'emploi</i>		
	- état	<i>Hors aides à l'emploi</i>		
	- département			
	- commune		500,00 €	
	- autres			
	Exceptionnelles			
	- état			
	- département			
	- commune			
	- autres		1 500,00 €	
75 -	Autres produits de gestion courante			12 453,00 €
754	- collectes			
756	- cotisations + licences		12 453,00 €	
76 -	Produits financiers			33,81 €
764	- revenus des valeurs mobilières de placement			
768	- autres produits financiers		33,81 €	
77 -	Produits exceptionnels			0,00 €
771	- produits exceptionnels			
778	- manifestations, stages			
778	- promotion, communication, publicité			
778	- autres			
78 -	Reprises sur amortissements et provisions			0,00 €
				24 396,81 €
				24 396,81 €
				24 137,13 €
				259,68 €

Le compte de résultat fait ressortir un gain de 259,68€ en 2022.



Airshot Vincennes
 Maison des Associations
 41, rue Raymond du Temple
 94300 VINCENNES
 www.golf-airshot.fr

BILAN DE L'EXERCICE		
<i>Arrêté du présent bilan au 31/12/2022</i>		
ACTIF		
Immobilisations		
Stocks et en cours		
Créances		0,00 €
Subvention à recevoir		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement*		
Disponibilités		4 523,66 €
Compte bancaire	2 706,44 €	
Livret épargne	1 817,22 €	
Caisse		
Charges constatées d'avance		
Total actif		4 523,66 €
PASSIF		
Fonds associatifs et réserves		2 052,77 €
Fonds associatifs (en caisse au 1er jour de l'exercice)	1 793,09 €	
Résultat de l'exercice**	259,68 €	
Réserves		
Dettes		1 210,00 €
Dettes financières		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	1 210,00 €	
Produits constatés d'avance		1 260,89 €
Total passif		4 523,66 €

La trésorerie de l'association reste stable.

Vote.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Budget prévisionnel 2023

BUDGET PREVISIONNEL 2023 - (hors subventions municipales et départementales)					
70 - Vente produits finis, prestations de service, marchandises				10 000,00 €	10 000,00 €
74 - Subventions					0,00 €
<i>Fonctionnement</i>	- état	<i>Hors aide à l'emploi</i>			
	- état	<i>Aides à l'emploi</i>			
	- autres				
<i>Exceptionnelles</i>	- état				
	- autres	<i>(département..., hors commune)</i>			
75 - Autres produits de gestion courante					12 000,00 €
	- collectes				
	- cotisations			12 000,00 €	
76 - Produits financiers					0,00 €
77 - Produits exceptionnels					0,00 €
Total des produits					22 000,00 €
60 - Achats				16 000,00 €	16 000,00 €
61 - Autres charges externes - Services extérieurs				300,00 €	300,00 €
62 - Autres services extérieurs					1 200,00 €
	- Honoraires, Personnel extérieur à l'association				
	- Publicité, relations publiques, manifestations			200,00 €	
	- Déplacements			200,00 €	
	- Missions, réceptions			200,00 €	
	- Frais postaux et télécommunications			200,00 €	
	- Frais bancaires et assimilés			400,00 €	
	- Divers				
63 - Impôts, taxes et versements assimilés					0,00 €
64 - Charges de personnel					0,00 €
	- Rémunérations du personnel salarié				
	- Charges sociales				
	- Défraiements adhérents compétiteurs				
	- Défraiement encadrement et structure				
65 - Autres charges de gestion courante				5 000,00 €	5 000,00 €
66 - Charges financières					0,00 €
67 - Charges exceptionnelles					0,00 €
Total des charges					22 500,00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION PREVISIONNEL					-500,00 €

Le budget prévisionnel 2023 a été réalisé en projection de celui de 2022.

Vote.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.



Projet 2023

1. Effectifs, compétitions rencontres sportives et loisir

Le président revient sur les effectifs qui se stabilisent autour des 80 après la chute observée en 2020. Il indique qu'il serait utile d'envisager une opération de recrutement qui tire les leçons des opérations passées et intègre notamment le fait qu'une majorité des licences de statut indépendant sont renouvelées automatiquement par la FFG le 15 décembre. Il indique qu'une campagne doit être pensée en termes de public visé, date, forme (postale ou électronique) et site internet qui doit être prêt à accueillir les personnes prospectées. L'exercice n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît et nécessite en outre pas mal de main d'œuvre.

Il analyse ensuite les difficultés rencontrées lors de la participation à la première division du challenge Ile de France et a été autorisé à participer à deux tours de la Ucup en fin d'année.

Il tire le bilan de cette saison en constatant que malgré un effort important du club pour rendre la participation financièrement attractive aux équipiers, le club n'arrive pas à réunir 10 joueurs pour constituer une équipe performante lors de chacun des 7 tours du challenge.

En conséquence, la relégation en 2e division étant inévitable dès le 5e tour du comité directeur a alors décidé de reporter l'effort financier dédié aux équipes sur la participation à deux tours de la Ucup. L'expérience a été concluante car ce championnat qui nécessite des équipes de 5 personnes est plus accessible pour le club ; il présente en outre la particularité de comporter 9 tours là où le challenge n'en comporte que 7.

Il a donc été décidé de participer à la Ucup et de ne pas se réinscrire au challenge d'Ile de France en 2023.

Il précise également les règles d'organisation du championnat et du critérium : la date limite d'inscription est fixée au jour de la coupe des amis. Le critérium n'est organisé que si le nombre d'inscrits est suffisant pour organiser 3 tours avant la finale ; si la condition n'est pas remplie, toutes les inscriptions au critérium sont reportées sur le championnat. On ne peut s'inscrire qu'à l'un des deux championnats.

Le calendrier complet est en cours d'élaboration. La coupe des amis aura lieu le 25 mars au golf du château de la Chouette et le week-end est prévu pour début juin. A ce propos, il indique que le comité directeur souhaite que les membres s'expriment sur leurs attentes afin de déterminer le niveau de prestation attendu. Il donne la parole à Olivier Barrière qui a dégrossi la question pour illustrer les différentes options possibles.

2. Tarifs, cotisations, sponsors et calendrier

Le prix de la licence FFG a encore augmenté et est passé à 58€ soit une augmentation de 10 € en 10 ans alors que notre tarif de base était resté à 130€ pendant toute la période. Le montant de la cotisation a donc diminué de 10€.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Le comité directeur a décidé de procéder au rattrapage de la moitié du manque à gagner de 10 € par inscription causé par l'augmentation constante du prix de la licence, soit une licence + cotisation à 135€. Le rattrapage de la seconde moitié du manque à gagner n'est pas à l'ordre du jour. Elle ne sera étudiée qu'en cas de nouvelle augmentation du prix de la licence et de difficultés financières avérées du club.

Les participations des joueurs pour les épreuves par équipe restent à 35 € pour la Ucup sous réserve que les tarifs demandés par Ugolf n'augmentent pas.

Le président lance un appel aux sponsors en sommeil pour renouveler leur partenariat.

Pour les compétitions individuelles Open Airshot Vincennes et la coupe des amis, le tarif moyen reste également à 50 euros pour les membres et passe à 110 € pour les non membres (sauf pour la coupe des amis où les deux sont au même tarif).

3. Actions sur la commune de Vincennes

Airshot Vincennes participera à nouveau à la journée des associations (début septembre) et à la journée des sports (en juin). Le président indique qu'une participation active à ces événements est souhaitée pour envisager de déployer la structure gonflable lors de la fête du sport.

Le président revient sur l'activité fitness golf gymnase Georges Serre le lundi soir de 20h30 à 22h30 hors vacances scolaires. Les objectifs d'aménagement (armoires, tapis de practice, divers matériels de fitness) ont été atteints et permettent l'activité fitness golf tel qu'envisagé il y a deux ans.

Le dîner annuel du club en salle Tépaz aura lieu le 9 septembre. Le président en profite pour remercier chaleureusement la municipalité pour l'accès au gymnase, à la salle Tépaz du parc des sports, aux salles de réunion de la maison des associations et aux manifestations organisées par la municipalité comme la journée des associations.

Vote

Le projet de l'année 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Changement de nom de l'association

Rappel du contexte :

Depuis 6 ans, Airshot est officiellement devenue l'AS Municipale de Vincennes et toutes les démarches administratives auprès de la Mairie, la Sous-Préfecture, la Ligue et la Fédération ont été réalisées avec succès.

Le club se fait depuis appeler Airshot Vincennes dans toutes les manifestations auxquelles il participe.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Toutefois, la Fédération et la Ligue refusent de nous appeler ainsi tant que la Sous-Préfecture n'a pas accepté ce changement de nom pour l'Association. Or la demande faite en ce sens en 2021 a été rejetée car la Sous-Préfecture demande que ce changement de nom soit voté en AG.

Le changement de nom a été voté lors de l'AG précédente mais la demande n'a pas été déposée dans le délai de 3 mois à la Sous-Préfecture. Le président demande à l'assemblée de voter à nouveau le changement de nom afin de pouvoir déposer la demande dans les délais administratifs.

Proposition : *Airshot Vincennes* devient le nouveau nom de l'association *Airshot*.

Vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Renouvellement du comité directeur

Conformément aux statuts de l'association, le comité directeur doit être renouvelé tous les 3 ans.

Le comité actuel ayant été élu en 2020, cette année est donc une année électorale. L'appel à candidatures a donné lieu à la constitution d'une seule liste composée de :

Chloé Balut, Christel Loitron, Olivier Barrière, Eric Dimnet, Dominique Gard, Stanislas Legendre

Christel Loitron indique qu'elle renouvellera sa candidature au poste de trésorier et Eric Dimnet fait de même pour le poste de président, le bureau étant élu par les membres du comité directeur selon les statuts.

Vote.

La liste présentée est élue à l'unanimité

Questions diverses

L'assemblée suggère que les PV des AG puissent être mis en ligne afin de permettre aux membres d'avoir une meilleure vision des décisions structurantes pour la vie du club prises en AG.

L'assemblée discute également de la manière d'augmenter le nombre de participants au championnat et critérium du club. L'idée d'inscrire systématiquement tous les membres au championnat ou au critérium ne fait pas l'unanimité. Le comité directeur estime que pour cette année, comme plus de la moitié des membres sont déjà réinscrits, il est d'autant plus difficile d'envisager une mesure de ce type. Néanmoins, il invite les membres présents à s'inscrire et à faire s'inscrire leurs amis afin qu'un championnat et un critérium puissent être organisés dans de bonnes conditions cette année.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Le président lève la séance à 21h00 et invite les membres présents à partager la galette des rois et le verre de l'amitié.

Réunion du Comité Directeur

Le comité directeur élu se réunit à 21h10.

Il élit à l'unanimité des membres présents et représentés Christel Loitron au poste de trésorière et Eric Dimnet au poste de président.

Le secrétariat étant déjà assuré par le président, celui-ci continuera à le faire en 2023.

La réunion du comité directeur est levée à 21h15

Christel Loitron (Trésorière)

Eric Dimnet (Président)